

# «Les horlogers vivent une crise identitaire»

**ANTHROPOLOGIE** Dans son ouvrage publié ce mercredi, l'universitaire Hervé Munz décrit comment la «surenchère» et la «prolifération» du patrimoine horloger ces dernières années inquiètent ceux qui pratiquent ce métier au quotidien.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
VALÈRE GOGNIAT  
@valeregogniat

C'est un paradoxe que beaucoup ressentent, mais que très peu expliquent. Dans l'horlogerie, il n'a jamais été autant question de patrimoine et de savoir-faire, mais nombreux sont les horlogers qui prédisent la mort de leur métier. Hervé Munz, docteur en anthropologie à l'Université de Neuchâtel, a consacré cinq années de sa vie à analyser et à comprendre ce phénomène dans le cadre de sa thèse de doctorat. Il a notamment participé à différents salons, est allé suivre des cours dans des écoles d'horlogerie, a vécu dans un atelier deux fois par mois pendant trois ans...

En ressort un livre de quelque 400 pages, publié ce mercredi. Cette version écourtée de sa thèse explique pourquoi les praticiens ont l'impression que la valorisation du patrimoine horloger «a coulé leur métier». Et milite notamment pour créer de nouveaux liens entre les écoles d'horlogerie et l'industrie. Il s'agit, comme le dit l'auteur, «d'un pre-

mier jalon dans le déploiement d'une approche anthropologique de l'activité horlogère et de l'industrie des montres suisses».

**Vous estimez que «l'horlogerie est devenue un métier en mal de reconnaissance et [que] les gens qui le pratiquent traversent une crise identitaire». La situation est-elle si grave?** Je conçois que cela paraisse difficile à croire pour la plupart des gens. Les horlogers et leurs métiers jouissent en apparence d'une très grande visibilité dans les médias. Sans compter que les statistiques officielles de la Convention patronale indiquent que les employés de l'industrie horlogère sont mieux qualifiés qu'il y a dix ou vingt ans. Mais je m'en suis tenu à mes enquêtes: les gens qui pratiquent l'horlogerie le disent et le répètent: «Nos compétences ne sont plus reconnues, l'industrie va à vau-l'eau.»

**Ce phénomène n'est pas nouveau.** En effet, on entendait déjà ce discours dans les années 1960 mais cela concernait le moyen de gamme. Depuis lors, il y a eu un phénomène de yo-yo avec la



HERVÉ MUNZ  
DOCTEUR EN  
ANTHROPOLOGIE À  
L'UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

**«Les horlogers de métier ont l'impression que leurs compétences sont en perdition»**

notion de «savoir-faire». Après la «crise du quartz» et la relance de la montre mécanique, le repositionnement dans l'horlogerie du luxe a largement contribué à relancer les métiers d'horlogers. Entre 1990 et 2000, on a même pensé qu'ils pourraient être sau-

vés. Mais l'industrialisation massive de l'horlogerie haut de gamme, dès 2000, a conduit les entreprises à faire davantage appel à des ingénieurs d'une part et à des ouvriers moins qualifiés que les horlogers de type CFC d'autre part. Ce qui ne correspond pas directement à ce que faisaient les «anciens». Il y a donc eu une surenchère et une prolifération du patrimoine horloger (que cela soit dans la communication des marques ou celle des villes horlogères, par exemple), qui étaient nécessaires pour relancer cette industrie mais qui inquiètent aujourd'hui les horlogers complets, qui la pratiquent au quotidien.

**Vous allez même plus loin en disant que la valorisation du patrimoine contribue à la perte du savoir-faire horloger...** Ce ne sont pas mes mots, mais ceux de certains praticiens avec qui j'ai discuté. Pour eux, aujourd'hui, le patrimoine semble ambivalent. Encore une fois: alors que c'était traditionnellement le bastion des horlogers talentueux, les montres mécaniques compliquées ont connu un

succès phénoménal dans le monde grâce au levier du «patrimoine», à grands coups de marketing. Ce succès a eu comme conséquence l'automatisation de leur production et une certaine banalisation de ces modèles (les montres à tourbillons sont désormais produites de manière automatisée pour quelques milliers de francs, par exemple). En fin de compte, les horlogers de métier ont l'impression que leurs compétences sont en perdition.

**La photographie que vous faites de cette industrie a été prise à un moment très particulier puisque, entre 2010 et 2015, l'horlogerie arrivait au terme de plusieurs années de croissance folle. Ne pensez-vous pas que cela induit un biais dans votre recherche?** C'est complètement assumé. L'objectif de cet ouvrage est de cartographier le moment présent en montrant également comment l'histoire récente a contribué à le former. Toutefois, avec les problèmes actuels, les perspectives d'automatisation et les nouveaux matériaux (silicium en tête), je ne vois guère de transformations radicales à l'horizon.

**Exemples avec la formation:** Richemont ouvre un campus, les marques vantent le fait qu'elles engagent davantage d'apprentis, mais il s'agit là surtout d'initiatives où l'on forme des opérateurs qui n'ont pas forcément une vision complète de l'horlogerie. Ces projets sont très louables, mais ces opérateurs pourront-ils réparer toutes les grandes complications qu'ils contribuent à fabriquer? Quel est exactement le métier qu'ils apprennent?

**Vous proposez quelles solutions?** Je pense justement qu'il y a de nouveaux dialogues à instaurer autour de la formation. Il y a certes un grand décalage entre les gens qui forment les horlogers de demain et ceux qui vont les employer mais le débat doit gagner en clarté: l'excellence horlogère a un coût et c'est d'abord celui du temps alloué à la formation. ■

A lire: «La Transmission en jeu. Apprendre, pratiquer, patrimonialiser l'horlogerie en Suisse», Hervé Munz, Editions Alphil, Presses universitaires suisses, 404 pages.

PUBLICITÉ



NOUS AVONS LE PLAISIR DE PRÉSENTER NOS NOUVEAUX ASSOCIÉS À GENÈVE



LUDIVINE BOISARD

Ludivine Boisard est membre du département Corporate/M&A. Elle exerce principalement dans les domaines bancaires et financiers, les fusions et acquisitions, le droit commercial et le droit des sociétés. Elle est tout particulièrement active dans le cadre de financements complexes, bilatéraux ou structurés, ainsi que dans la mise en place des sûretés s'y rapportant.

Ludivine Boisard est également spécialisée dans les transactions immobilières, notamment les transferts d'actifs et de passifs et les transactions portant sur d'importants portefeuilles immobiliers ainsi que dans le conseil aux banques et autres institutions financières en matière réglementaire.

Ludivine Boisard est reconnue dans ses domaines de compétence par les principaux classements juridiques internationaux, notamment Chambers & Partners et Legal500.

Diplômée de l'Université de Genève (lic. iur. 2003), Ludivine Boisard possède un LL.M. de la New York University, School of Law. Elle a été admise au barreau de Genève en 2006 et au barreau de New-York en 2007. Ludivine Boisard a rejoint Pestalozzi en 2014. Elle travaille en français, en anglais et en allemand.



MICHÈLE BURNIER

Michèle Burnier est membre du département Propriété Intellectuelle & Technologie, Média et Télécommunication (IP&TMT), et spécialisée en propriété intellectuelle (y compris les indications géographiques et la concurrence déloyale), en protection des données, en droit de la publicité (y compris le e-commerce) et en droit des technologies. Elle a de nombreuses années d'expérience dans la négociation et la préparation d'accords complexes et représente régulièrement ses clients devant les tribunaux civils, pénaux et administratifs.

Après des études de droit à l'Université de Lausanne, Michèle Burnier a été admise au barreau du canton du Valais en 1995 et au barreau de Genève en 2004. Elle a commencé sa carrière à la Fédération Romande des Consommateurs. Par la suite, elle a travaillé pour l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, au sein du département des marques, avant de se charger de tâches spécifiques en lien avec l'OMPI. Avant de rejoindre Pestalozzi en 2015, Michèle Burnier a travaillé plusieurs années pour une autre grande Etude genevoise dans ses domaines de compétence.

Michèle Burnier est membre de diverses organisations professionnelles nationales et internationales et reconnue pour ses compétences par Chambers & Partners. Elle est aussi présidente de la première chambre de la Commission Suisse pour la Loyauté (CSL) et intervient régulièrement comme oratrice à l'occasion de séminaires et conférences dans ses domaines d'activité. Michèle Burnier travaille en français, en allemand et en anglais.